

AVIRON

Règlement universitaire

Disposition Particulière

Saison 2022-2023

Mise à jour du 05/01/2023

Composition de la Commission Mixte Nationale

FF Aviron

Hélène GIGLEUX (CTN)

Myriam GOUDET (Elue)

Sébastien VIEILLEDENT (DTN) ou son représentant

FF Sport U

Lionel GIRARD (ASU Nantes)

Nicolas HOVART (Université Paris 2)

Michaël MEYER (HEC Paris)

Bertrand GAUTIER (Directeur National Adjoint)

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Retours des qualifications / inscriptions	Envoi des candidatures d'arbitres
Aviron en ligne	13 et 14 mai 2023 Gravelines	14 avril 2023	14 avril 2023
Aviron indoor connecté	19 janvier 2023 En ligne	9 janvier 2023	–
Aviron longue distance	4 et 5 mars 2023 Mâcon	23 février 2023	–
Aviron de mer	8 avril 2023 La Rochelle	3 mars 2023	–

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

13 et 14 Mai 2023
GRAVELINES (Site FF Sport U de Lille)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Programme des épreuves :

VENDREDI 12

Un entraînement au départ tenu sera proposé le vendredi soir.

SAMEDI 13

Masculin : distance 1000 m	Féminin : distance 1000 m
Skiff (1XHU)	
2 de couple (2XHU)	2 de couple (2XFU)
4 de couple (4XHU)	4 de couple (4XFU)
Huit (8+HU)	Huit (8+FU)

DIMANCHE 14

Masculin : distance 1000 m	Féminin : distance 1000 m
	Skiff (1XFU)
Deux sans barreur (2-HU)	Deux sans barreur (2-FU)
Quatre sans barreur	Quatre sans barreur (4-FU)
Mixte : distance 1000 m	
Double mixte (2XMU)	
4 de couple mixte (4XMU)	
Huit mixte (8+MU)	

Il est interdit de participer à plus d'une épreuve par jour (sauf barreur).
Toutes les épreuves sont « Open ».

Les équipages intégralement « poids léger » devront s'identifier à l'engagement en conformité avec le règlement FFA :

- Poids maximum par rameur / poids moyen de l'embarcation
- Heure de la pesée 2h avant la course et jusqu'à 1h avant le départ

Formules des épreuves :

Nombre de participants	Séries	1/n-finales	Finales
1 à 6	Classement au temps	-	A
7	Classement au temps	1 à 5 > Finale A 6 à 7 > Finale B	A / B
8 à 12	Classement au temps	1 à 6 > Finale A 7 à 12 > Finale B	A / B
Plus de 13	Classement au temps	1 à 6 > Finale A 7 à 12 > Finale B	A / B

Rappel : les éliminatoires se courent sous la forme d'un parcours en ligne chronométré avec classement aux temps pour tous les bateaux.

A l'issue des séries les 12 meilleurs temps se qualifient pour les finales :

- Les bateaux 1 à 6 s'affronteront en finale A (sauf cas de 7 engagés)
- Les bateaux 7 à 12 s'affronteront en finale B

Si les horaires le permettent des finales C et D pourront être organisées.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS ET DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Vendredi 14 avril 2023
Contact : croux@sport-u.com

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

Tout équipage doit impérativement participer à une compétition inscrite au calendrier national des régates qualifiantes (même en dehors de sa conférence

d'origine) pour prétendre à une qualification au championnat de France universitaire : **aucune dérogation ne sera acceptée.**

(des demandes exceptionnelles de qualification potentielle pourront-être examinées par la CMN, contact : croux@sport-u.com)

La liste des régates qualifiantes sera disponible ici à partir du 16 janvier 2023 : <https://sport-u.com/sports-ind/aviron/>

Les ligues sont responsables de l'organisation des compétitions qualifiantes. Elles peuvent être de site (académie), de ligue ou d'inter-ligues. Les inscriptions se font obligatoirement par l'intermédiaire de la structure FF Sport U. Les résultats fournis par les ligues, via la structure FF Sport U, feront apparaître le classement de l'ensemble des participants avec la composition nominative de chaque équipage.

Les ligues doivent communiquer les dates et lieux des compétitions au plus tard le 12 janvier 2023 pour une validation par la CMN et une publication début le 16 janvier 2023.

5 - RÈGLEMENT SPORTIF

Nouveautés 2022-2023 :

- La présence d'un représentant de l'équipage est obligatoire à la réunion des délégués.
- Le forfait sur une journée entraîne le forfait sur l'autre journée, le CFU étant considéré comme un championnat sur 2 jours indissociables.
- Lors de la réunion des délégués, il est interdit d'effectuer des demandes de permutations entre bateaux.
- En cas de litige, ce sont les règlements fédéraux qui sont appliqués.

Processus d'inscription :

Ces championnats sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive : **aucune licence extérieure ou individuelle ne sera acceptée.** Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement. Une jeune fille peut barrer un bateau masculin (et vice versa). Les licenciés(es) UNSS sont autorisés(es) uniquement pour barrer.

1. La publication des étudiants qualifiés se fera à J-25 (**19 avril 2023**) sur le site : <https://sport-u.com/sports-ind/aviron/>

2. Les confirmations d'engagements avec les compositions des bateaux doivent se faire au plus tard à J-15 (**28 avril 2023**).

Les modifications d'équipage sont possibles entre la régates qualifiante et les confirmations d'engagement selon la réglementation fédérale ([article 23 du code des régates](#)). Le remplacement d'une partie de cet équipage (50 % barreur non compris) est autorisé.

Le lien pour accéder au formulaire de confirmation d'engagement et à la fiche de changement d'équipage sera disponible sur le site de la FF Sport U (www.sport-u.com/aviron/) lors de la diffusion de la liste des étudiants qualifiés.

Un équipage se présentant au championnat de France sans avoir confirmé ne sera pas autorisé à participer.

Une fois que la date de confirmation des engagements sera passée les permutations et les changements seront interdits.

3. La diffusion de la composition des équipages qualifiés se fera le **2 mai 2023**.
4. Tout changement, **sur justificatif**, ou annonce de forfait, devra être signalé à la FF Sport U par mail à l'adresse croux@sport-u.com ou au plus tard 24h avant le début de la première course lors de la réunion des délégués.

6 - TITRES DÉCERNÉS ET TROPHÉE

- Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course open au programme. Un titre de champion de France sera décerné au 1^{er} équipage identifié comme intégralement « Poids Léger » à l'issue des seules finales A.
- Un trophée récompensera la meilleure « Ecole » : un classement général des « Grandes Ecoles » sera effectué par addition des résultats sur l'ensemble des épreuves en 4x et en 8+ (JF, JH, Mixte).

Calcul des points classement Grandes Ecoles :

Rang	Catégories	
	4X	8+
1	30	44.5
2	25.5	38.3
3	22.5	33.8
4	19.5	29.3
5	16.5	24.8
6	13.5	20.3
7	10.5	15.8
8	9	13.5
9	7	11.3
10	6	9
11	4.5	6.8
12	3	4.5
13	1.5	2.3
14	1.5	2.3
15	1.5	2.3
16	1.5	2.3
17	1.5	2.3
18	1.5	2.3
19	0	0

5 - ARBITRAGE

Les A.S qui engagent plus de 16 rameurs devront obligatoirement fournir un arbitre universitaire ayant officié au moins une fois lors d'une compétition fédérale ou universitaire (attestation à fournir). Les AS ne fournissant pas de candidats arbitres devront contribuer à hauteur de 100€ aux frais d'arbitrage.

Pour chaque arbitre, une prise en charge est prévue pour la restauration et l'hébergement. Le déplacement reste à la charge de l'AS.

Les arbitres devront faire acte de candidature auprès de la FF Sport U, en remplissant la fiche d'arbitre disponible sur le site de la FF Sport U, « onglet Aviron » **avant le 14 avril 2023.**

Une formation d'arbitres sera organisée permettant aux étudiants de valider des modules. Cette formation sera certifiée par la FF Aviron et donnera lieu à des équivalences fédérales.

PROGRAMME INTERNATIONAL

1 - EUSA

L'Aviron sera au programme de l'EUSA qui se dérouleront à Bydgoszcz (Pologne) du 07 au 10 septembre j 2023.

2 - FISU

Les Championnats du Monde Universitaires auront lieu à London Ontario (Canada) du 13 au 15 juillet 2023.

Les Jeux Mondiaux Universitaires se dérouleront à Chengdu (Chine) du 28 juillet au 8 août 2023.

A ce jour, la participation d'équipages français n'est pas garantie. Le cas échéant, des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition des équipages.

U'ROW CHALLENGE COUPE DE FRANCE D'AVIRON INDOOR CONNECTÉ

Nouveauté : Le U'ROW CHALLENGE devient la Coupe de France Universitaire d'aviron Indoor connecté.

La particularité de cette épreuve entièrement en ligne est de permettre aux étudiants(es) de prendre part aux courses sur l'ergomètre Concept2 depuis leur Association Sportive (AS), leur service des sports, leur club, leur domicile, chez des amis ou encore depuis leur salle de gym.

1 - DATE ET LIEU DE LA COUPE DE FRANCE D'AVIRON INDOOR CONNECTÉ

19 janvier 2023

Organisée à distance par la Ligue Ile de France

2 - FORMULE SPORTIVE DE LA COUPE DE FRANCE D'AVIRON INDOOR CONNECTÉ

La Coupe de France est ouverte à tous les licenciés FF Sport U.

Le programme sportif est composé de séries sur ergomètre avec classement au temps pour l'ensemble des épreuves.

Format de compétition	
1000 m	500 m
Masculin 4X	Masculin 1X
Féminin 4X	Féminin 1X
Mixte 4X	

L'enchaînement des courses s'effectuera toutes les 10 -15 minutes.

Un minimum de 4 étudiants inscrits par AS. Chaque AS peut engager autant d'équipages qu'elle le souhaite.

Les participants sont autorisés à participer à 2 courses maximum, dont une en équipage et une en individuel parmi les 5 épreuves suivantes : 1X F/M - 4X F/M - 4X Mixte.

En revanche, il ne lui sera pas possible de doubler la même épreuve.

Aucune licence extérieure ou individuelle ne sera acceptée

Un équipage mixte est obligatoirement composé d'autant de jeunes filles que de jeunes garçons. Quatre-mixte = 2 JF et 2 JG.

Les équipages masculins en quatre peuvent intégrer des jeunes filles selon le quota maximum suivant : une jeune fille dans un quatre.

3 - ASPECTS TECHNIQUES

Les organisateurs (AS, Club, ...) doivent posséder le matériel suivant :

- un ergomètre de type "concept 2" PM 5-4 ou 3
- un ordinateur
- une connexion à internet, filaire ou wifi de bonne qualité
- les câbles de connexion (USB type A/B, ...)

Au maximum 4 ergomètres peuvent être connectés ensemble sur un même PC

Récompenses :

Des récompenses seront attribuées aux 3 premiers de chaque épreuve. L'ensemble des dotations sera envoyé aux sites universitaires.

4 - DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS

9 janvier 2023

Le pré-engagement s'effectuera auprès de la FFSU via le site « sport-u-licence ». Ces pré-engagements devront être saisis avant **le lundi 9 janvier 2023 à minuit.**

La liste des engagés sera disponible le mardi 10 janvier 2023 à 18h et le programme définitif des courses sera diffusé le vendredi 13 janvier 2023 à midi.

Le plus tôt possible, chaque structure organisatrice devra communiquer les coordonnées du responsable technique

COUPE DE FRANCE LONGUE DISTANCE

1 - DATE ET LIEU DE LA COUPE DE FRANCE LONGUE DISTANCE

**4 et 5 mars 2023
MACON**

2 - FORMULE SPORTIVE DE LA COUPE DE FRANCE LONGUE DISTANCE

Un parcours de 8km.

Horaire prévisionnel :

- Samedi :
 - 14h : HU4x
 - 15h : FU8+
 - 15h15 : MU4x
- Dimanche :
 - 10h : HU8+
 - 10h15 : FU4x
 - 11h : MU8+

3 - DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

23 février 2023
L'inscription s'effectuera directement auprès de l'organisateur local

4 - RÈGLEMENT SPORTIF

Epreuve ouverte à tous les licenciés FF Sport U.

Un équipage ne peut être composé que de licenciés d'une même Association Sportive (AS).

Aucune licence individuelle ou extérieure ne sera acceptée.

COUPE DE FRANCE D'AVIRON DE MER

1 - DATE ET LIEU DE LA COUPE DE FRANCE D'AVIRON DE MER

8 avril 2023
LA ROCHELLE

2 - FORMULE SPORTIVE DE LA COUPE DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Compétition en Yole de mer à quatre de couple avec barreur.

Programme :

- Un parcours construit de 3 km
- Une épreuve de « beach sprint » : annexe 23 du règlement FISA.

<http://www.worldrowing.com/fisa/publications/rule-book>

En fonction du nombre de participants et des conditions météorologiques, l'organisateur et les membres de la CMN pourront adapter la formule sportive.

3 - DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS SUR LE SERVEUR FF SPORT U

3 mars 2023

4 - RÈGLEMENT SPORTIF

Epreuve ouverte à tous les licenciés FF Sport U.

Trois catégories de Yole de mer au programme : équipage masculin, équipage féminin et équipage mixte (2JF-2JG).

Une équipe est constituée de 5 personnes en Yole de mer (4 rameurs et un barreur). Le barreur peut être indifféremment un jeune homme ou une jeune fille).

Un équipage ne peut être composé que de licenciés d'une même Association Sportive (AS).

Possibilité d'intégrer un ou une étudiante possédant une licence individuelle ou extérieure d'une autre association sportive du même site FF Sport U (académie), si aucun bateau de son A.S. d'origine n'est engagé.

Une AS peut présenter plusieurs équipages.



CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Bertrand GAUTIER

bgautier@sport-u.com

Chargé de missions sport - Clément ROUX

croux@sport-u.com

